



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BUDGET 2022 : PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT, LE TRANSPORT ACTIF ET LA SAINTE GESTION DES FIANCES

Chelsea, 21 décembre 2021 – C'est lors de la séance extraordinaire tenue le 21 décembre à 19h, que le nouveau conseil municipal a adopté à l'unanimité, un budget réaliste de 23 M\$ comprenant une augmentation du taux de taxe inférieur au taux d'inflation annuel. Le taux de la taxe est maintenant de 0,7673\$ par 100\$ pour le résidentiel et de 1,0841\$ par 100\$ pour le non résidentiel. Ce budget est une fois de plus axé sur l'environnement, le transport actif et la saine gestion des finances.

La hausse du taux de taxes s'explique principalement par l'adoption du budget de 30,2 M\$ de la MRC des Collines de l'Outaouais, le 24 novembre dernier. En effet, l'augmentation de 5,18% du budget de la MRC vient automatiquement déterminer la quote-part de la municipalité qui assume une augmentation de 11,98% pour l'année 2022. À elle seule, cette augmentation représente 2,76% du taux de taxe générale pour les résidents de Chelsea.

Cependant, il est important de mentionner qu'afin de limiter le taux d'imposition des résidents, toutes les tarifications sectorielles, sauf celle pour la vidange des fosses septiques, connaîtront une diminution en 2022, ce qui fera en sorte que l'augmentation du compte de taxes d'une résidence moyenne n'ayant pas connu de variation de sa valeur imposable sera moindre que le 2,9% annoncés. La tarification pour la vidange des fosses septiques connaîtra quant à elle une augmentation annuelle de 20\$.

Une saine gestion des finances

Il est important pour le nouveau conseil municipal d'assurer une saine gestion des finances afin de prévoir des investissements intelligents, de limiter les nouvelles dépenses et de permettre un remboursement plus rapide des dettes existantes. Le tout en gardant une marge de manœuvre pour résoudre les situations exceptionnelles qui pourraient survenir.

Tout au courant du processus budgétaire, une attention particulière a été portée au respect de la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés. Le conseil s'est assuré de respecter les ratios établis par cette dernière et de réaliser ses projets d'investissements en limitant l'augmentation de la dette à long terme. Au total, c'est 613 750\$ qui ne seront pas ajoutés à la dette en plus des 710 000\$ qui ont été mis sur le remboursement de la dette au cours de l'année 2021.

De plus, un montant a été budgété afin de faire une planification stratégique qui nous permettra d'établir nos besoins et nos priorités et avoir des lignes directrices essentielles à une bonne planification financière, à une meilleure gestion interne, mais surtout à des prises de décisions éclairées pour le bien-être de nos citoyens à court et moyen terme.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des investissements en environnement et en transport actif

Faits saillants :

- Étude de caractérisation environnementale des berges de la rivière Gatineau – 18 500\$
- Achat de sondes multifonctions afin de poursuivre les études et la surveillance de la qualité de l'eau de la rivière Gatineau et des trois lacs à Chelsea – 20 000\$
- Étude portant sur la dégradation des chemins et plan directeur du réseau pluvial du Centre-Village – 95 000\$
- Étude de sécurité sur la Route 105 à l'intersection des chemins Cross Loop et St-Clément – 10 000\$
- Création d'un nouveau règlement sur les usages conditionnels – 10 400\$
- Bonification des consultations publiques en matière d'environnement et d'urbanisme – 10 000\$
- Création d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur Farm Point – 10 000\$
- Réfection de la toiture de la Caserne #3 et du centre communautaire Hollow Glen – 40 000\$
- Étude de caractérisation environnementale du Garage municipal – 20 000\$
- Mesure d'atténuation de vitesse – 30 000\$
- Investissements dans la création et l'entretien de plusieurs sentiers

Le budget comprend également un montant de 3.6 M\$ (incluant la partie du gouvernement du Québec) alloués au remboursement du service de la dette, 7.2 M\$ en salaire et avantages sociaux et 3.9 M\$ en quote-part à la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Le reste du budget constitue des dépenses liées au fonctionnement normal de la Municipalité et au maintien des services offerts aux citoyens.

« Au-delà d'une série de chiffres, un budget municipal est la concrétisation d'une vision et d'une orientation pour la municipalité. Un budget municipal, c'est le résultat d'un processus de réflexion et d'analyse entre les élus et l'équipe de direction. Un budget municipal, c'est trouver l'équilibre entre des investissements, l'entretien des infrastructures, les services aux résidents et la capacité de payer de nos concitoyens. Ce budget met la table à des idées de protection de l'environnement et de mobilité active et durable. En ce sens, vous pouvez vous attendre à une augmentation d'initiatives concrètes lors de notre mandat. » Pierre Guénard, maire.

Plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) adopté en octobre dernier par l'ancien conseil comprend des dépenses d'investissements à long terme contrairement au budget de fonctionnement qui cible plutôt les dépenses de l'année budgétaire en cours.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Étant donné que le PTI adopté par le conseil sortant est réaliste à la croissance actuelle de Chelsea, les membres du nouveau conseil élus ont fait le choix de le conserver. Le PTI comprend des investissements totaux de 43 M\$ divisés en phases annuelles et comprend les projets prioritaires suivants :

- Sentier Voie Verte Chelsea
- Réfection du chemin de la rivière
- Réfection du chemin du Lac Meech

Le nouveau conseil municipal procèdera à la réévaluation des projets d'investissements pour 2023 et 2024, après l'exercice de l'établissement du plan stratégique, qui leur permettra de prendre de meilleures décisions à long terme en fonction de leurs priorités.

Pour plus d'information sur le budget et le PTI, visitez le chelsea.ca/budget.

-30-

Pour information :

Pierre Guénard
Maire
p.guenard@chelsea.ca

Roxane Millette
Agente aux communications
819 827-6215
r.millette@chelsea.ca